



PREAVIS N° 29 / 2018
de la Municipalité au Conseil communal
relatif à l'aménagement d'un espace détente au
Bosquet du Grand-Cercllet

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Le bosquet du Grand-Cercllet, actuellement peu valorisé, est idéal pour des activités de détente, voire sportives douces, et de rencontre entre les habitants.

La Municipalité a élaboré ce projet en conservant le bel aspect arboré du lieu tout en le mettant en valeur. La végétation très diversifiée est composée de diverses essences telles que bouleaux, charmes, érables, sorbiers, ifs, épicéas et bien d'autres encore.

Le but est de créer un lieu destiné à toutes les générations avec diverses utilisations possibles, comme jeux et parcours.

Ce petit bosquet reste ouvert afin de ne pas créer un square clos. C'est une des raisons pour laquelle le périmètre ne sera pas complètement densifié. Le concept est évolutif dans le temps, c'est-à-dire que les aménagements seront réalisés en plusieurs étapes et seront installés en fonction des demandes. La base du projet est la remise en ordre de la végétation, la création des accès et des cheminements.

2. TRAVAUX

Remise en ordre de la végétation

Création des accès et des cheminements

Elagage, abattage d'arbre dangereux, élimination des sauvageons non-désirés

Coupe des plantes grimpantes et envahissantes

Élimination du roncier côté Nord-Ouest

Nettoyage et broyage des branches sur place

Chargement et évacuation des déchets non-réutilisables.

CHF 15'000.-

Terrassement des cheminements de la piste finlandaise,
env. 280m de longueur par 1m de largeur et 10cm de profondeur,
soit env. 36 m³

Fourniture et mise en place de rondins en pin imprégnés en autoclave
afin de maintenir le terrain et créer ainsi des rampes d'accès

Fourniture et mise en place de copeaux de bois sur environ 28m³

CHF 10'000.-

Reprise de la terre stockée sur place et mise en place dans les talus.
 Préparation des surfaces de talus et mise en place d'un filet de coco
 Ensemencement des talus avec de la prairie
 Plantation d'arbustes indigènes en mélange, espèces à fleurs et fruits,
 intéressant afin de donner un peu plus de couleur à la plantation. CHF 15'000.-

3. COÛT DU PROJET

Nettoyage	CHF 15'000.-
Terrassement	CHF 10'000.-
Plantation	CHF 15'000.-
Divers et imprévus	<u>CHF 5'000.-</u>
Total	CHF 45'000.-

4. CONCLUSION

En conclusion, au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

- Vu** le préavis N°29/2018 de la Municipalité au Conseil communal relatif à l'aménagement d'un espace détente au Bosquet du Grand-Cerclat
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet
- Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Décide**
1. D'autoriser la Municipalité à aménager un espace détente au Bosquet du Grand-Cerclat
 2. De lui accorder à cet effet un crédit de CHF 45'000.-
 3. De financer ces travaux par la trésorerie courante
 4. D'amortir le montant des travaux par un prélèvement au fonds de réserve « travaux » pour un montant de CHF 45'000.-.

Adopté en séance de Municipalité le 22 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

le Syndic

Chr. Lanz

la Secrétaire

Jordan

